



Vente maison en cas maladie Alzeihmer

Par **fanfan77**, le **20/03/2018 à 12:18**

bonjour

mes parents sont âgés tous deux de 92 ans, mon père a la maladie d'Alzeihmer et est placé 3 semaines par mois à ORPEA à 2600 € par mois; sa retraite ne suffit pas et ma mère a très peu de retraite. Moi-même fille unique en retraite, je ne peux pas donner cette somme car je paie 850 € de mensualité pour mon logement.

Mes parents sont propriétaires de leur maison. Lorsque les ressources de mes parents seront insuffisantes, pourrons-nous vendre la maison pour régler l'ORPEA;

Merci de votre réponse car je suis inquiet et un peu perdue.

Merci beaucoup
cordialement

Par **goofyto8**, le **20/03/2018 à 13:18**

bonjour,

[citation]Lorsque les ressources de mes parents seront insuffisantes, pourrons-nous vendre la maison pour régler l'ORPEA; [/citation]

oui.